Envoyé en préfecture le 31/07/2024
Reçu en préfecture le 31/07/2024
Publié le
ID : 003-210302980-20240729-DEC202482-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

29 JUIL. 2024

DEC202482

Objet : mise à disposition de la salle Louis Bonjon à Mme DALASZYNSKI, sophrologue

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 5 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 portant délégation au maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDERANT que dans le cadre de ses cours qui se tiendront un samedi par mois de 10h à 11h à Varennes sur Allier, Mme DALASZYNSKI a besoin de la salle Louis Bonjon ;

DECIDE de mettre à disposition la salle Louis Bonjon à Mme DALASZYNSKI ;

DECIDE de signer la convention avec Mme DALASZYNSKI ;

PUBLICATION au R.A.A.

MAIRIE DE VARENNES SUR ALLIER (ALLIER)

Roger LITAUDON